

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ESQUISSE DE ROME CHRETIENNE.

PAR L'ABBÉ PII. GERBET.

Lorsque le livre de M. l'abbé Gerbet parut, il y a trois mois, la tâche de le faire connaître aux lecteurs de l'*Univers* était simple: il suffisait de l'annoncer, le nom de l'auteur disait le reste. Aujourd'hui notre devoir est moins facile; il ne s'agit plus de faire connaître ce livre à une multitude de lecteurs qui l'ont déjà placé dans l'endroit privilégié de leur bibliothèque; il s'agit surtout de l'apprécier avec une délicatesse de jugement qui trouverait des milliers de censeurs. Nous n'acceptons qu'en tremblant une semblable tâche, heureux du moins si nous la remplissons à demi.

L'*Esquisse de Rome chrétienne* n'est point un itinéraire. M. de Châteaubriand visita la Grèce et Jérusalem en voyageur, M. l'abbé Gerbet étudia Rome en homme qui s'est épris pour elle d'un amour perpétuel et qui y demeure. Ses excursions sont de lentes promenades; il passe vingt fois par le même chemin, et il nous fait envisager toutes les perspectives de l'immortelle ville. Mais là ne se bornent pas ses soins. A travers cette Rome de pierre que heurte le pied du visiteur, M. Gerbet voit apparaître une Rome spirituelle, un cité *intelligible*, dont la cité *visible* n'est que le symbole; c'est principalement cette cité supérieure, inaccessible aux regards vulgaires, qu'il essaie de peindre. Le spectacle auquel il nous convie rappelle ces tableaux de certains maîtres célèbres dans lesquels une scène historique ou une anecdote connue se perd au sein d'un splendide paysage. Ici, le paysage, c'est l'infini et l'éternité: la scène, c'est Rome, c'est-à-dire quelques lieux carrés sur lesquelles le génie et la foi ont entassé à l'envi leurs plus sublimes monuments.

Dans sa préface, l'auteur lui-même expose en ces termes la méthode qu'il a suivie:

« J'ai cru devoir me tracer un plan tout-à-fait différent de ceux qui ont été suivis jusqu'à présent dans des ouvrages du même genre. Or, y a toujours classés les monuments d'une ville soit dans un ordre topographique, selon les quartiers où ils étaient situés, soit dans un ordre chronologique qui représente la suite de leur histoire, soit enfin dans un ordre en quelque sorte pratique, en faisant diverses catégories, selon les usages auxquels ils étaient destinés, on traitait séparément, par exemple, des églises, des palais, des musées, des cimetières. Aucun de ces trois plans ne m'a paru suffire aux exigences de mon sujet, sous le point de vue où je m'étais placé. La pensée fondamentale de ce livre est de recueillir dans les réalités visibles de Rome chrétienne l'empreinte et, pour ainsi dire, le portrait de son essence spirituelle. Je devais, en conséquence, m'attacher à faire ressortir les caractères et les attributs qui constituent le centre divin du christianisme. De là résultait la nécessité de ranger les monuments ou les parties de monuments dans un ordre déterminé par leurs rapports avec un ensemble de vérités appartenant à une religion supérieure aux ouvrages des hommes. J'ai regardé la cité matérielle par un certain endroit où, pour employer une expression de Bossuet, les lignes se ramassent de manière à produire une apparition de la cité intelligible. Chacun des matériaux de mon livre, du moins des principaux, se trouve mis à la place où il m'a semblé qu'il devait être, pour concourir à former la grande figure que je désirais esquisser: j'ai fait, en un mot, de la mosaïque intellectuelle.

« On voit, d'après tout ce que je viens de dire, que cet écrit n'est point un nouveau travail d'archéologie sur Rome chrétienne. Il n'a pas la prétention de rien apprendre à ceux qui ont déjà fait des recherches sérieuses sur le même sujet, il n'aspire à mettre au jour aucune découverte. Je n'écris point pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le public auquel je m'adresse m'impose d'autres devoirs. J'ai dû choisir, parmi les innombrables produits de la science, les résultats qui répondent, non aux goûts favoris des antiquaires, mais à la raison et à l'âme du chrétien et de l'homme. Mon livre a dû chercher à saisir les choses dans le vif plutôt que dans le profond, à les considérer bien moins par le côté qui conduit aux arcanes de l'érudition que par celui qui permet en relief, sous des formes que d'autres écrivains auraient pu rendre belles, les vérités enveloppées dans les monuments de Rome.»

Ce plan une fois choisi, M. Gerbet commence la description de Rome. Son premier chapitre, qui forme l'introduction de l'ouvrage, contient une admirable géographie morale et historique du pays romain.

« Lorsqu'en contemplant Rome des hauteurs de Frascati ou d'Albano, on se demande quelle est la situation physique qui correspondrait le mieux à sa

destination spirituelle, on est toujours ramené, ce semble, à rêver pour elle à peu près ce qui est, du moins quant aux traits fondamentaux de cette situation même. Si Rome était placée sur le sommet d'un rocher, cette position de citadelle conviendrait-elle bien à la capitale d'un pacifique empire de la foi et de la charité? Dans l'intérieur d'une vallée, son horizon physique serait étroit, tandis que son horizon moral embrasse le monde. Une plaine immense, uniforme, sans encadrement, sans limites pour le regard, aurait quelque chose de trop effacé et de trop vague pour une ville dont le caractère est si saillant, si tranché. Si, au contraire, cette plaine se trouvait entrecoupée par des champs fleuris, des bosquets ou d'autres accidents qui ne seraient que gracieux, l'ausère et majestueuse cité aurait une ceinture trop riante. Il est difficile enfin de se figurer Rome clouée à un port de mer: ce voisinage, criard et agité, serait tout-à-fait en désaccord avec le calme dont elle a besoin.

« La situation laisserait donc beaucoup à désirer si elle était caractérisée, d'une manière prédominante, par la proximité de la mer, par une plaine ou par des montagnes. Mais une participation à ces principaux aspects de la nature forme une combinaison heureuse qui s'harmonise admirablement avec la mission providentielle de cette ville. Dans les temps primitifs, les races guerrières se retranchaient dans les rochers; les races agricoles s'établissaient dans les plaines; les races commerçantes suivaient de préférence les bords de la mer. La ville qui travaille à réunir tous les peuples dans l'unité de la foi, touche à ces trois foyers primitifs de la division des peuples. De la plaine, où elle repose sur un lit de collines, Rome voit se déployer à l'Orient un amphithéâtre de montagnes magnifiques dont les extrémités se prolongent à l'Occident vers la mer, et, du haut de ses dômes, elle voit aussi briller à l'horizon cette belle Méditerranée, comme la barrière argente de ce grand cirque.»

Nous nous croyons dispensé de louer ces pages, mais non de continuer à les citer. Voici ce que pense M. Gerbet de la campagne romaine.

« Il ne s'agit pas ici, dit-il, de quelques aperçus qui peuvent intéresser la poésie chrétienne. Elle aime sans doute à remarquer que la résidence de celui à qui il a été dit: « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » est entourée de bergers et de troupeaux: la ville qui se sent destinée à assister aux catastrophes lugubres des derniers temps, repose parmi les paisibles images de la vie patriarcale: elle ressemble, sous ces rapports, à la Bible, qui commence par la Genèse et finit par l'Apocalypse. Mais, quoi qu'il en soit de ces rapprochements et de plusieurs autres du même genre, des considérations plus importantes doivent seules fixer notre attention. Je crois qu'il est moralement utile que des foyers de population, avec tous les mouvements qu'ils entraînent, surtout dans notre siècle, ne se multiplient pas aux portes de Rome. Il est de fait que nulle capitale n'a des alentours aussi éminemment favorables à la méditation, à la prière, aux pensées graves et solennelles, et il est bon que Rome se distingue, à cet égard aussi, des capitales mondaines. Cette banlieue en repos, qui a la majesté du désert sans en avoir l'âpreté, et dans laquelle on ne rencontre guère que des troupeaux, des aigles et des tombeaux, ce cimetière mélancolique et nu des agitations et des pompes de l'ancienne Rome, cette solitude de prairies qui, en interceptant les bruits du monde autour de la ville sainte, enveloppe comme il convient, de silence et de paix, ce grand cloître de la chrétienté, sont aimées de tous ceux qui viennent séjourner à Rome avec le désir et le bon goût de mettre leurs pensées, leurs sentiments et leur genre de vie en rapport avec le caractère d'une ville qui est éminemment la cité de l'âme. Ils regretteraient que la campagne romaine vint à subir des transformations qui finiraient, après un temps plus ou moins long, par en faire une arène de manufactures.»

A la suite de ces aperçus où se trouve décrite la physionomie générale de Rome et de son territoire, M. Gerbet place les principaux souvenirs de la ville des Apôtres. L'entrée de saint Pierre dans ses murs est le premier et le plus grand de ces souvenirs. « Figurez-vous cet étranger, au visage pâle et la barbe crépue, revêtu d'une robe et d'un manteau usés par le voyage, pieds nus ou avec de pauvres sandales, se reposant un moment au milieu de ses compagnons, près de la porte Navale, par exemple, tâchant d'obtenir des renseignements sur le chemin qu'il doit suivre dans les détours de la grande ville... De la borne où il est assis, il peut apercevoir, sur le sommet du Capitole, le temple de Jupiter, qui domine Rome et le monde. Pendant qu'il médite sur ce qu'il voit, un de ces chercheurs de nouvelles qui se plaisent à questionner les arrivants s'approche de lui, et il s'établit entre eux le

dialogue suivant : LE PAÏEN.—Etranger, pourrais-je savoir quel'e affaire t'amène à Rome, je serai peut-être en état de te rendre quelque service ? PIERRE.—Je viens y annoncer le Dieu inconnu et substituer son culte à celui des démons... Nous supprimons à regret ce dialogue sur le thème éternel de l'admiration du genre humain, la conversion du monde païen par la croix." Les riches, dit PIERRE, je viens leur dire de se détacher de leurs richesses ; les philosophes, je viens captiver leur entendement sous le joug de la foi ; les Césars, je viens les destituer du souverain pontificat. LE PAÏEN.—Tu prévois donc qu'au lieu de se déclarer pour toi, ils se tourneront contre toi et tes disciples, si tu en as. Que ferez-vous alors ? PIERRE.—Nous mourrons. LE PAÏEN.—C'est en effet ce qu'il y a de plus vraisemblable... Etranger, je te remercie, tu m'as fort divertit."

Au récit de l'arrivée de Pierre succède le récit de l'arrivée de Paul, puis celui de la mort des deux apôtres. " Sur la voie d'Ostie, une inscription, encadrée entre deux colonnettes avec un bas-relief, indique aux passants le lieu où l'on croit que St. Pierre et St. Paul se sont séparés, lorsqu'on les menait au martyre. Cette scène d'adieux fraternels fait un heureux effet parmi les souvenirs qui entourent le berceau de l'Eglise romaine. Rome païenne a été fondée par deux frères dont l'un a égaré l'autre. Rome chrétienne a eu pour fondateurs deux hommes qui étaient pacifiques comme Abel..."

Nous franchissons les siècles amoncelés autour de Rome. Constantin, saint Augustin et sa nièce Monique, les barbares, Charlemagne, la plupart des figures touchantes ou majestueuses de l'antiquité chrétienne se présentent devant nous. Rome, tantôt par ses grandeurs, tantôt par ses misères, domine tout ce qui domine l'histoire. Les gémissements de saint Grégoire à la venue des Lombards sont-ils moins sublimes que le *Carmen seculare* chanté du temps d'Auguste ? Le Mont-Cargane, aux premiers siècles de la barbarie, abrita un désintéressement aussi grand que celui de Cincinnatus, plus généreux que de celui de Diogène. " L'empereur Othon, prenant congé de l'abbé saint Nil, fondateur du monastère de la *Grotta-Ferrata*, lui fit cet adieu : " Demandez-moi, comme à un fils, tout ce que vous voudrez, et je vous le donnerai avec joie." La villaillard approcha ses mains du cœur d'Othon, et lui dit : " Je ne vous demande de tout votre empire que le salut de votre âme." A ces mots, l'empereur versa des larmes, et prenant la couronne qu'il avait sur la tête, il la déposa entre les mains du solitaire, et lui demanda à genoux sa bénédiction."

Une magnifique scène se passe aux portes de Rome lorsque la tête de l'apôtre saint André y est rapportée par le cardinal Bessarion.

" Une estrade fut élevée, dit M. Gerbet, ayant deux escaliers, à pente douce et clément, suivant l'expression de la chronique, l'un regardant le Tibre, l'autre la ville. Pendant que le Pape (Pie II) montait par celui-ci, le cardinal Bessarion arrivait par l'autre, portant la chaise qui contenait la relique. Les clés de la chaise furent présentées au pape. Après qu'il eut vérifié les sceaux, elle fut ouverte, et le cardinal Bessarion, prenant dans ses mains la tête de l'apôtre, la remit pleurant au pape, qui pleura aussi. Mais le Saint-Père ne voulut pas d'abord toucher la relique ; il se mit à genoux devant l'autel. Sa tête étant inclinée, son visage pâle d'émotion, et sa voix tremblait lorsqu'il prononça cette allocution : " Vous voilà donc enfin arrivée, tête sacrée et mille fois bénie du saint apôtre. La fureur des Turcs vous a chassée de votre demeure. Dans votre exil vous vous réfugiiez auprès de votre frère, le prince des apôtres : votre frère ne vous fera pas défaut. Vous serez rétablie sur votre trône avec gloire, Dieu le voulant, et il nous sera permis enfin de dire : Heureux exil, qui a trouvé un tel secours."

Pie II rattacherait ainsi à ce te circonstance, avec une pieuse habileté, le profit d'une nouvelle croisade, auquel il travaillait avec une infatigable persévérance. Après qu'il eut fini de parler, il baisa, ainsi que tous ceux qui étaient avec lui sur l'estrade, la tête de l'apôtre en pleurant, pria et core devant elle, puis il la prit dans ses mains, et, la tenant élevée en l'air, il fit tout le tour de l'estrade pour la montrer à tous les assistants. A ce moment, les chants et les cris de cette immense multitude s'élevèrent de toutes parts comme une seule et grande voix.

Le second chapitre du premier volume de l'*Esquisse* est consacré à des observations générales sur Rome, considérée comme centre du christianisme ; le troisième aux Catacombes, lieu de prédilection pour l'auteur. Il ne peut descendre sans un tressaillissement d'amour, dans ces berceaux de l'Eglise embellis du sang des confesseurs. Tout ce qu'il y a de noble dans le cœur de l'homme, la liberté comme la foi, aime à visiter ces glorieuses tombes.

Le chapitre des Catacombes est fort étendu. D'un bout à l'autre il est pénétré de ce sentiment de douceur et d'héroïsme qui est la leçon des martyrs. Nous choisissons, çà et là, quelques inscriptions recueillies dans l'*Esquisse* :

" A Claudius bien méritant et dévoué
Qui m'a aimé : il a vécu XXV ans environ ;
Qu'il soit en paix.

" Aurait plus douce que le miel
Repose en paix.

" Et cette autre, dit M. Gerbet, composée sans doute par un père ou par une mère :

" Tu es tombée trop tôt
Constantia admirable (modèle)
De beauté et
De grâce laquelle a vécu

XVIII ans VI mois XVI jours

Constantia en paix.

" Près de cette petite épitaphie se trouvait la petite fiole de sang. Il fallait que la douleur qui a dicté cette inscription fût bien vive, pour faire graver ce mot de *trop tôt* sur la tombe bienheureuse de la jeune martyre. Mais voici une autre inscription qui lui fait une digne réponse. Celle-ci est des plus anciennes ; elle appartient à la première moitié du second siècle, de l'année 117 à l'année 137 :

Au temps d'Adrien

Empereur

Marius adolescent chef

De soldats qui a vécu assez

Par qu'il a consumé pour le Christ

Sa vie avec son sang en paix

Enfin il s'est reposé (ses parents ou amis) ont fait leur devoir
En lui élevant ce monument dans les larmes et dans la crainte
La sixième des ides."

La vie chrétienne des premiers siècles apparaît avec tous ses détails dans cette demeure de la mort, et la science archéologique abonde dans la description qu'en fait M. l'abbé Gerbet ; mais, fidèle à son génie, le peintre de la philosophie continue de peindre avec la science, laissant à d'autres tout son dialectique.

Nous devons omettre jusqu'à l'indication de ce que contiennent les trois derniers chapitres de ce volume, portant pour titres : *Basiliques constantiniennes*, et *Divers monuments relatifs à la défense et à la propagation du Christianisme*. Maintenant, s'il faut résumer notre opinion sur cette première partie de l'ouvrage de M. l'abbé Gerbet, nous n'hésiterons point à dire que c'est une des plus suaves et des plus belles productions de la littérature catholique dans ce siècle. L'unique défaut que nous y puissions signaler est une sorte de monotonie assez semblable à celle qu'on ne saurait s'apercevoir dans les aspects de la campagne romaine. Chaque des chapitres que nous avons sous les yeux forme isolément un tableau enchanteur ; mais ces tableaux ont entre eux une certaine ressemblance, en sorte que la meilleure manière de les lire serait (si la chose était d'ailleurs possible) d'en oublier un à demi, pour reprendre avec plus de charme, au chapitre suivant, l'entretien commencé. On dirait que les aspects de Rome, si chers au génie, ont quelque chose qui porte l'imagination à un calme et à une majesté perpétuels. On sait que M. l'abbé Gerbet a fixé depuis plusieurs années son séjour au milieu de l'éternité de cette ville, et l'on n'oublie pas que le Poussin, comme lui, aime Rome jusqu'à vouloir y vivre et y mourir.

BULLETIN.

Principes de la morale.—Election présidentielle.

Plusieurs journaux de la province ont commencé à s'occuper de l'orateur qu'il convient de nommer pour remplacer l'hon. Cuvillier à la présidence du parlement. Les suffrages des différentes nuances politiques paraissent se réunir en faveur de l'hon. A. N. Morin. Pour nous, cette accord de suffrages, dans une semblable circonstance, nous paraît la preuve la moins équivoque de la dignité et du mérite de l'hon. Monsieur et nous ne pourrions qu'applaudir à ce choix si judicieux.

Le comté de Bonaventure, le seul dont nous ne connaissions pas le retour de l'élection mardi dernier, vient d'élire, dit le *Pilot*, M. Le Bouthillier, que ce journal classe parmi les ex-ministériels.

L'attention, que son hon. le Juge Mondelet vient d'adresser au dernier grand jury, et que nous publions aujourd'hui, contient des observations trop justes et des suggestions trop saines et trop importantes, pour que nous manquions d'y attirer l'attention de nos lecteurs. Nous avons parlé déjà assez souvent en faveur de l'éducation pour faire comprendre l'intérêt que nous lui portons. Nous ne pouvons donc qu'approuver, louer et encourager tous ceux qui la favorisent de leur nom, de leur influence et de leurs secours. Car nous la croyons un des plus puissants moyens pour améliorer et perfectionner l'industrie, relever et soutenir la dignité du citoyen, et rendre l'homme véritablement morale et vertueux. Mais il est important de bien remarquer que tous ces beaux fruits ne seront obtenus que par une éducation véritable et non pas par un fantôme d'éducation. Nous appuyons d'autant plus fortement sur cette vérité que le nombre de ceux qui se méprennent sur ce point est plus grand. Il ne manque point de gens qui croient que l'éducation consiste dans l'instruction et qu'on a une bonne éducation dès lors qu'on connaît passablement la littérature, l'histoire, la géométrie, la géographie, etc. Nous ne craignons pourtant pas de soutenir qu'une semblable instruction seule est loin de pouvoir améliorer le sort et surtout les mœurs de la société humaine et que tout au contraire elle est plus capable de les corrompre que de les épurer. Pour en avoir la preuve, il ne faut que jeter les yeux sur les tableaux topographiques qui ont été publiés en France, l'an dernier,

et que nous avons reproduits dans notre feuille du 16 février. Nous y voyons que les départemens, qui sont les plus civilisés et où il y a plus d'instruction, sont ceux qui récellent et qui vomissent les plus nombreux, les plus hideux et les plus grands scélérats. Ce n'est point l'instruction qui peut épurer les mœurs, c'est l'éducation religieuse. Vous ferez par l'instruction *seule* des érudits et des savans tant que vous voudrez, mais vous ne parviendrez jamais par là à en faire une société morale et vertueuse. L'instruction ne rend point maître des passions. L'expérience prouve, au contraire que bien loin de les apaiser, elle les irrite.

Il est encore une erreur assez commune que nous devons nous empresser de signaler, tandis que nous en sommes sur ce sujet. Nous voulons parler de la bonhomie de ceux qui voudraient faire croire qu'il suffit de dénoncer le vice et de le stigmatiser pour le détruire et l'extirper. Il faut avoir bien peu de connaissance du cœur humain pour être dupe de ces théories. L'expérience même n'apprend-elle pas que les lois pénales les plus sévères, les détentions les plus longues et les plus dures, les exécutions les plus fréquentes et les plus cruelles sont insuffisantes seules pour arrêter le crime ? Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur les faits suivans que nous citons d'autant plus volontiers qu'ils sont moins suspects, et qu'ils font mieux sentir la nécessité de la vraie foi et du catholicisme pour arrêter le débordement des passions.

« Durant les quarante années dernières, dit le *Boston-Pilot*, les emprisonnemens pour crimes en Angleterre se sont élevés de 5,000 à 31,000 : six fois plus qu'auparavant, et quatre fois plus que l'accroissement de la population. En Ecosse l'augmentation des crimes durant le même intervalle a été de 89 à 3,884 : quarante-trois fois plus qu'avant cette époque, et vingt-cinq fois plus que l'accroissement de la population. C'est vraiment un phénomène effrayant que cette augmentation prodigieuse de crimes ait pu avoir lieu durant une période de paix presque non interrompue, malgré les améliorations introduites dans le Code de la législation criminelle et dans la discipline des prisons, et nonobstant les efforts sans exemple pour répandre l'éducation et les principes religieux. On assure aussi que le nombre des crimes en Angleterre est quatorze fois plus considérable que dans la France catholique, et que le nombre des criminels qui ont reçu de l'éducation est double de celui de ceux qui n'en ont pas reçu. »

Il est donc bien évident, d'après ces faits et ces comparaisons, que l'éducation, les lois criminelles et les principes religieux mêmes, quand ils n'appartiennent point à l'unité catholique, sont incapables d'arrêter le crime et de moraliser un peuple.

Qui pourrait croire, après cela, que la peinture du vice, quelque hideuse qu'elle soit, pourra faire ce que ne peuvent, ni l'instruction, ni le châtement ni la crainte, ni même les principes de morale ? Nous n'avons donc pas été peu surpris de voir que des romanciers s'étaient persuadés et réussissaient en quelque sorte à faire croire, dans un pays comme le nôtre, (puis qu'ils ont trouvé des souscripteurs) que les romans, et qui plus est des romans lubriques, étaient une école morale ! Qui ne connaît les déplorables maux qu'ils ont produits. Que de cœurs gâtés, que de ménages troublés, que de funestes accidens, que de jeunes personnes séduites, que de jeunes gens corrompus et plongés dans les vices les plus honteux et les plus dégradans par la lecture des romans ! N'a-t-on pas vu tout récemment, en France, une troupe de jeunes criminels accuser la justice et citer à leur bénéfice et comme un flagrant délit de l'autorité et une raison irrécusable de leur acquittement, l'autorisation des romans dans le public et surtout parmi la jeunesse ? Quoi ! disaient ces ignobles victimes du romantisme, quoi ! vous laissez remplir le pays des productions les plus séduisantes et les plus corruptrices. Les romans sont sur toutes les tables, dans toutes les maisons. C'est, pour ainsi dire, le premier livre qu'on nous met dans les mains, comme si nous devions y chercher la règle de notre conduite. Et qu'y trouve-t-on ? des recettes de larrons, des intrigans d'amour, des moyens de ruption. Presque toujours c'est le vice qui est préconisé et la vertu flétrie. On y enseigne tous les raffinemens de la prostitution. On nous fait voir que c'est dans les lieux de débauche que se trouvent le bonheur et les filles vraiment vertueuses. Le lien conjugal y est toujours regardé comme une institution bigote, injuste, insupportable, etc. Sommes-nous donc coupables pour avoir suivi ces leçons ? Si nous le sommes, c'est l'état qui l'est le premier. Car s'il ne veut pas que nous fassions le mal, il ne doit pas permettre de nous l'enseigner. Nous n'avons fait que ce que nous avons trouvé dans les livres qu'on s'empresse tant de nous procurer.

C'est ainsi que les romans sont une école de discipline corrompue. Il ne suffit pas de montrer le vice pour en donner de l'horreur. Ce moyen est plus dangereux et dommageable qu'il n'est utile et avantageux. Croit-on, par exemple, avoir arraché jusqu'à la dernière racine des crimes infâmes de l'avarice, de l'assassinat, de la rapine, du suicide, du duel, du libertinage, etc., quand on en a sondé les abîmes, dévoilé et flétri les auteurs ? N'a-t-on pas vu et ne voit-on pas, encore tous les jours, des personnes se suicider, se livrer aux débauches les plus dégradantes pour avoir lu ces infamies que, souvent, elles ne connaissaient point avant de les lire ? Non, encore une fois, ce n'est point en dévoilant les atrocités du crime, comme le font la plupart des romans, qu'on parviendra à régénérer la société. C'est, au contraire, le moyen de la dépraver et de la corrompre. Ce n'est point dans les lieux de prostitution que l'on va chercher la chasteté. On n'apprend point la douceur, la charité, la tempérance, la probité, la pudeur, au milieu des duellistes, des avarés, des ivrognes, des voleurs, des libertins, quelque hideux qu'on les présente. Ce n'est point à l'école du vice qu'on apprend la vertu.

Voici maintenant l'allocution adressée aux Messieurs du Grand-Jury.

Messieurs du Grand Jury.— Les devoirs importans que vous êtes appelés à remplir, doivent, sans doute, être pour vous une source de satisfaction bien vive, lorsque vous y réfléchissez. Vous pouvez bien, en effet, vous féliciter de ce que votre position sociale et votre intelligence, vous ont signalés comme les moyens efficaces de réduire en pratique la première comme la plus saine de toutes nos institutions. L'on vous a arrachés à vos foyers, et nous savons à quels sacrifices l'éloignement de vos familles doit vous assujétir ; mais, messieurs, nous savons aussi que des hommes, qui sont à la hauteur de leurs devoirs vis-à-vis de la société et de leurs concitoyens, se soumettront de bon cœur aux privations et se tiendront à leur poste, avec énergie et persévérance.

Il n'y a presque pas de limites à votre juridiction : la condition du peuple, l'état de société où nous vivons, les institutions qui répondent ou sont censées répondre aux besoins du public, l'absence de telles institutions, en tout ou en partie, tels sont, ou devraient être, les objets légitimes de vos délibérations. Il est à peine nécessaire d'observer que les représentations du grand jury, sur des sujets d'une importance aussi vitale, doivent toujours être accueillies par les autorités, avec tout le respect qui leur est dû, et mises en pratique avec soin, si on en reconnaît la justesse.

Cependant, vos devoirs, durant la session, se borneront aux délibérations qui surgiront des actes d'accusation qui vous seront soumis par l'officier de la couronne, ou par les accusateurs privés. Votre serment, messieurs, est formel et distinct, il ne demande point de commentaire, vos obligations sont évidentes par elles-mêmes, et votre zèle énergique, votre intelligence, offrent une garantie suffisante que vous les remplirez comme elles le doivent être.

Fût-il besoin de le faire, la cour vous répéterait ce qui a été dit mainte et mainte fois, qu'un acte d'accusation ne peut être rapporté vrai, sans le concours d'au moins douze membres du grand jury ; et qu'en faisant ce que l'on peut appeler un acte préparatoire, vous assujétissez à un procès l'accusé qui ne peut être trouvé coupable, à moins que douze petits jurés ne soient unanimes. Telle est, comme vous le savez, messieurs, l'institution simple mais sûre, emphatiquement et si justement appelée le boulevard de nos libertés.

Lorsque vous serez acquittés de vos devoirs ordinaires, votre énergie se portera, nous n'en doutons aucunement, aux recherches qui naîtront tout naturellement de votre désir de connaître quel est l'état véritable, le ton, la moralité par conséquent de notre société ; les causes des maux que l'on y découvre, aussi bien que les remèdes que l'on pourrait ou devrait y apporter.

Bien qu'il n'y ait peut-être pas, dans ce grand et florissant district, un accroissement alarmant de ces crimes qui se commettent ouvertement, il existe néanmoins, messieurs, quelque part, un relâchement de morale qui, s'il n'est pas réprimé, aura en toute probabilité, avant qu'il soit longtems, les suites les plus sérieuses pour toutes les classes de la société. Il est donc extrêmement intéressant que nous arrivions exactement à la cause, avant de songer à nous mettre en garde contre ses effets. Le pays, nous en sommes persuadés, ne sera pas privé de votre expérience, et quelques soient vos vœux, nous espérons que vous les ferez connaître.

N'oussions-nous pas été créés de libres agens, il serait parfaitement inutile de songer aux moyens de cultiver et améliorer ce qu'on appelle le sentiment moral. L'action physique, et non l'influence morale, serait, comme de raison, le seul moyen de tenir chacun à sa place, de maintenir la paix publique, et d'aider aux gouvernemens à fonctionner. Mais nous avons en partage un meilleur sort, nos âmes sont une émanation de la divinité qui se devait à elle-même et au genre humain, de ne pas faire de nous de simples machines. Notre volonté pouvait donc, en toute liberté, choisir entre le bien et le mal, et rencontrant sur notre route, à chaque pas, pour ainsi dire, les tentatives les plus séduisantes, il nous faut inévitablement trébucher, si nous n'opposons pas de suites un contre-poids à ce que nombre de personnes regardent comme des inclinations vicieuses, et d'autres, comme des faiblesses humaines. La culture morale, messieurs, la culture de l'âme et de l'a-

tellect, la discipline de nos pensées, la vraie direction de notre volonté, voilà le moyen, le premier moyen auquel il faut recourir. L'éducation est donc le levier puissant avec lequel l'on peut porter la société à son plus haut point d'élévation, et l'y tenir pure et saine. Mais au lieu d'être un bienfait l'éducation serait un fléau, si elle ne reposait pas sur une base solide, la seule base solide qui puisse jamais lui servir d'appui, la religion et la morale : la religion, disons-nous, non pas le fanatisme, mais la religion dans sa vérité et sa pureté, celle qui consiste en deux préceptes aussi simples que sublimes, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Lorsqu'elle est assise sur un tel piédestal, l'éducation peut bien, outre la haute influence spirituelle et intellectuelle qu'elle exerce, être appliquée à nos besoins temporels les plus immédiats. Lorsqu'une fois elle a placé l'homme dans la bonne voie, et qu'elle y dirige ses pas, il est essentiel de mettre à contribution toute son énergie, afin de le rendre utile à lui-même et à la société.

L'on ne pouvait, pour y parvenir, songer à un moyen plus efficace, qu'un bon système d'éducation, non pas pour le petit nombre, mais accessible à tous. Partant de ce point, l'on voit de suite, qu'indépendamment de ce qu'elle est la sauve-garde des institutions libres, son action doit produire d'autres résultats importants. Elle élève le caractère moral du peuple collectivement, elle élève aussi le caractère individuel de chaque membre de la société ; l'homme devient meilleur, et par conséquent, l'état de la société s'améliore. Les devoirs de l'homme envers son créateur, ce qu'il doit à son gouvernement, et les règles d'après lesquelles il se conduira vis-à-vis de ses semblables, seront sacrées ou sans poids à ses yeux, à proportion de la culture du sentiment moral chez lui. La prospérité d'un pays sera nécessairement proportionnée à l'industrie individuelle et collective de ceux qui l'habitent. Le succès du cultivateur, du marchand et du commerçant, de l'ouvrier, du marin, en un mot le succès de tous, dépend de leur connaissance de l'art, de la profession ou du métier qu'ils suivent ; et par conséquent, la prospérité et le bonheur de la société et des individus, dépendent essentiellement du degré d'intelligence et de connaissances pratiques qui existe dans un pays.

Espérons donc, messieurs, que nous jouirons, avant qu'il soit longtemps, de la plénitude d'un système d'éducation propre à produire, comme a perpétuer la moralité publique et privée, et qui puisse nous rendre capables de nous tenir au niveau des exigences du siècle. Notre législation ne pourra donner au pays une meilleure preuve de son patriotisme, qu'en imprimant toute son énergie à ce sujet important, vital. L'on a déjà beaucoup fait sur-tout les points du pays : le zèle des philanthropes qui ont résolument embrassé cette cause sacrée est au dessus de tout éloge, mais il reste bien davantage à effectuer.

Intéressés, comme nous le sommes tous, à prêter notre secours à l'administration des lois et surtout à l'application des remèdes les plus puis-ants et les plus propres à arrêter le progrès du vice, répandre et fortifier la morale publique et privée, et conséquemment, à infuser la santé et la vigueur dans le cœur même de la société, unissons-nous, et ne faisons qu'un, lorsqu'il s'agit d'atteindre ce noble but. Du succès de nos efforts, dépend notre bonheur ; mais ainsi, du défaut de succès, naîtront et se développeront des conséquences plus funestes que celles que les hommes les moins courageux sont dans le cas d'en appréhender.

Messieurs, les observations qui précèdent, paraîtront peut-être, aux yeux d'hommes superficiels, étrangères à une charge au grand jury ; mais à vous ainsi qu'à tout être réfléchi-sant, elle se présenteront sous un aspect bien différent. L'éducation et la tempérance ne peuvent manquer de régénérer notre pays, comme elles l'ont fait de toute autre que l'on a su soumettre à leur influence bienfaisante, et comme "l'ignorance augmente la valeur des choses sensuelles, et substitue des appétits grossiers aux jouissances intellectuelles," le crime doit diminuer, et la moralité s'accroître, si les efforts louables des philanthropes distingués qui se sont rangés sous l'étendard de l'une et de l'autre cause, sont un jour, comme nous tous terons pour certains qu'ils le seront, couronnés d'un plein succès. Nos cours de jurisprudence criminelle, cesseront alors d'être un théâtre de vice et d'immoralité, événement qui, à l'aide de la divine providence, et l'influence de l'éducation et de la tempérance, amènera en Canada les changements que tout homme raisonnable et tout véritable ami de son pays, désire ardemment.

Il y a toute apparence que nous aurons une session très laborieuse. Nous apprenons du Gueffier de la Couronne, qu'en toute probabilité, il ne vous sera pas soumis moins de 80 actes d'accusation, dont un grand nombre sont prêts. Il y en aura à peu près 40 pour larcins, le reste sera en partie, pour assauts et batteries, dont quelques uns aggravés, et les autres enfin, contre diverses personnes accusées de tenir des maisons de débauche. Si l'on doit le regretter, l'on ne peut toutefois, être bien étonné, que dans une ville comme Montréal, dont la population mixte comme elle l'est, augmente considérablement, les crimes de différentes sortes, semblent, comme en effet c'est le cas, s'accroître aussi. Il est néanmoins à propos de remarquer que l'accroissement survenu au nombre ordinaire d'accusations pour offenses commises non seulement dans cette cité, mais dans toute l'étendue du district, paraît devoir être attribué, en partie, à la vigilance et à l'activité de la police à découvrir les crimes, et à s'assurer de ceux qui les commettent. Le tems viendra où, au lieu de nous reposer sur l'efficacité d'une forte police, à découvrir ou à effrayer les hommes, au point de les empêcher de se livrer à leurs inclinations vicieuses, nous serons témoins des opérations salutaires de l'éducation et de la tempérance qui guériront beau-

coup mieux le mal, que ne le pourroient jamais faire les tribunaux, les pénitentiaires et les châtimens quels qu'ils soient. Si dans le cours de vos délibérations vous avez besoin, messieurs, des avis, du secours ou de l'autorité de la cour, soyez assurés que vos représentations, quelles qu'elles soient, seroient accueillis avec le respect et l'attention qui sont dus à la grande enquête du district.

Les dernières nouvelles des Etats-Unis donnent l'élection de M. Polk, à la Présidence, comme assurée. Il est vrai que le bulletin de toutes les élections n'est pas encore connu, mais les 36 votes de l'Etat de New-York, les 26 de la Pennsylvanie et les 17 de la Virginie, qu'on lui connaît déjà et les chances qui lui restent dans les autres états, ne permettent plus d'en douter. La réputation des deux candidats devait pourtant naturellement faire attendre un résultat tout contraire. H. Clay est un vieux champion du *Whigisme* qui, depuis plus de 25 ans, combat glorieusement sur l'arène politique, tandis que M. Polk n'y a fait son apparition, pour la première fois, que cette année. Il est vrai que leurs principes politiques sont différents, puisque le premier est whig et le second démocrate, mais il est possible que la conduite privée de H. Clay et sa réputation d'impunité et d'immoralité aient plus contribué à sa défaite que ses principes politiques. C'est du moins ce que donnent à entendre certains journaux de l'Union. Pour nous qui ne connaissons ni l'un ni l'autre dans leur vie privée, nous devons nous borner à relater ces avancés et exprimer notre satisfaction de voir les vertus morales remporter la victoire. Car nous croyons qu'il y a toujours plus de bien à attendre pour la société d'un homme probe et vertueux, quelque soient ses principes politiques que d'un fourbe et d'un impie quelque fin diplomate et quelque habile homme d'Etat qu'il soit.

Nous avons reçu le 2d. volume de l'*Histoire du Canada*, par M. Hibaud ; nous n'avons pas encore eu le tems de le parcourir.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

On lit dans l'*Aurore* :

Bibliothèque.—Dimanche dernier M. le Supérieur du Séminaire donna au prône de la messe, lecture d'une analyse de l'état de la Bibliothèque circulaire, les bons livres, et nous raconta quelques traits des bienfaits déjà opérés par la lecture de ces livres. Une dame, dit-il, nous disait ces jour derniers, que son mari depuis plusieurs années ne fréquentait jamais les sacrements, et tenait une conduite peu morale, mais qu'après avoir entendu à plusieurs reprises la lecture de ces bons livres, changea entièrement l'usage de sa vie, et retourna au tribunal qu'il avait abandonné depuis 20 ans, si nous nous en rappelons bien ; et continue depuis à être dans sa maison l'exemple de la moralité, par la douceur de son humeur et l'observance de ses devoirs religieux. Ce seul fait doit suffire pour faire redoubler de zèle les amis de l'éducation et de la morale chrétiennes, pour travailler à l'extension d'une bibliothèque qui peut amener d'aussi bons résultats. Personnellement ne peut se plaindre qu'il n'a pas les moyens de se procurer de ces livres, puisqu'on les prête gratuitement, seulement on exige un gage ou une reconnaissance d'un des associés, ce qui n'est que trop juste, car le Bibliothécaire ne peut pas voir naître tout le monde et il faut une garantie, autrement la Bibliothèque au lieu de s'augmenter ne finirait que par s'anéantir. Pour ceux qui désirent s'associer à cette grande œuvre, la souscription est très légère, seulement 5 centimes par année et par là même a de si puissamment à procurer un aliment spirituel à tant de malheureux qui manquent de moyens pour se le procurer et qui est si nécessaire pour la préservation de la morale et de la société en général. On ne saurait trop rendre hommage à ceux qui ont conçu un aussi heureux projet et qui, nous avons la plus ferme confiance n'auront qu'à se louer d'une aussi noble entreprise ! Si nous n'avions déjà une foule de preuves du dévouement des Messieurs qui en sont les auteurs, cette seule entreprise suffirait pour nous convaincre de leur attachement à l'avancement des lumières religieuses et intellectuelles. En effet, combler la province en général et cette ville en particulier, ne doit-elle pas à notre clergé catholique pour ses efforts à propager l'éducation parmi toutes les classes de la société. Nous voudrions en avoir fourni à nos lecteurs un tableau et act des différents écoles établies en cette ville tant pour garçons que pour filles, et le nombre de ceux et de celles qui les fréquentent généralement. M. De Charbonnel, dans ses éloquentes instructions du dimanche, nous en a été le confère, mais la mémoire nous échappe pour les renvoyer ici ; cependant si nous pouvions nous le procurer quelque un de ces jours, nous nous ferois un devoir de le publier.

FRANCE.

—Une question digne d'attirer au plus haut degré l'attention du clergé et de tous les catholiques va être débattue prochainement devant la cour royale de Nancy. Un prêtre vénérable, le curé de Pontionniers, fatigué d'entendre impunément prodigier l'injure et l'outrage à ses confrères dans le sacerdoce, a pris la cour grève de réclamation. Le jour où il s'est vu lui-même en butte aux attaques de la calomnie, de demander justice aux magistrats institués pour protéger la vie, la fortune et l'honneur des citoyens.

Il a déféré au tribunal de police correctionnelle le gérant du journal le *Patricien de la Meurthe*; mais le tribunal s'est déclaré incompétent, par le motif qu'il s'agissait de *diffamation envers un fonctionnaire public*, delict dont la connaissance est réservée aux cours d'assises. M. le procureur du roi a interjeté appel de cette décision. Le débat porte donc sur ce point: *Le prêtre est-il fonctionnaire public?* On voit que cette discussion touche à ce qu'il y a de plus délicat et de plus élevé dans la position du ministre des autels au sein de la société.

Que le prêtre remplisse sur la terre la mission la plus sublime, que, dans l'ordre des fonctions sociales (en prenant ce mot dans toute sa noble acception), le prêtre occupe le premier rang; que ce ministre du Dieu trois fois saint, cet apôtre de la charité, cet homme revêtu d'un caractère sacré, ce docteur de la vérité, ce consolateur de toutes les afflictions, cet ambassadeur de paix et de miséricorde, obtienne dans la vénération des peuples une place toute particulière et à laquelle nul autre que lui ne saurait atteindre, de plus juste, et c'est l'honneur d'une nation que de payer largement de reconnaissance qu'elle contracte envers le sacerdoce. Sainte et auguste fonction, en effet, que celle de l'humble apôtre qui se dévoue à toute heure au service de ses frères, qui les relève dans la douleur, les reconforte dans la pénitence, bénit et consacre leurs unions, les reçoit au berceau, prie sur leurs tombes et fait descendre au milieu d'eux, par sa toute-puissante parole celui qui vit et régit au plus haut des cieux!

Mais entre cette fonction du prêtre et le terme même de *fonctionnaire public*, tel que la langue administrative de notre pays l'a interprété, quelle différence! Un *fonctionnaire*, c'est l'agent du gouvernement, c'est le représentant de la puissance publique, c'est l'homme investi d'une partie de l'autorité civile, administrative au nom de l'Etat, et souvent à sa solde, assujéti à ses chefs, et lui devant compte des attributions qui lui sont confiées.

Or, que peuvent avoir de commun deux ordres d'idées si diverses! Le prêtre tient son pouvoir de Dieu; le fonctionnaire le tient du roi ou de la loi, c'est-à-dire de l'homme. — Le prêtre est le ministre d'un culte que la chartre constitutionnelle de notre patrie déclare libre: le fonctionnaire est l'agent d'un gouvernement à qui il doit l'obéissance, sous peine d'être révoqué. — Le prêtre est investi d'une autorité qui n'a de sanction ici-bas que dans la conscience des fidèles; le fonctionnaire trouve la sanction de sa sienne dans la force matérielle et dans le déploiement de toutes les contraintes sociales. — Le prêtre ne relève que d'une puissance toute spirituelle qui a ses lois, sa hiérarchie, sa prévalence parfaitement indépendantes de tout gouvernement civil, existant avant l'Etat, hors de l'Etat, sans l'Etat; le fonctionnaire relève de l'Etat, c'est l'homme de l'Etat, obéissant au gouvernement civil dont il exerce les attributions, vivant de l'Etat, par l'Etat et pour l'Etat. Ces quelques mots suffisent pour indiquer l'abîme qu'il y a entre le prêtre en tant que prêtre, et le fonctionnaire en tant que fonctionnaire; cet abîme est celui qui sépare la puissance temporelle de la puissance spirituelle, l'Église de l'Etat, l'homme de Dieu!

Mais, dit-on peut-être, le prêtre est un fonctionnaire public parce qu'il prend part au budget et qu'il reçoit un salaire. Nous devons d'abord protester, pour la centième fois peut-être, contre cette injurieuse allégation. Non, le prêtre ne reçoit pas de salaire. La misérable somme que chaque année les chambres votent pour le clergé catholique, est une faible, très faible indemnité des richesses et des biens immenses dont l'Église a été dépouillée et dont l'Etat a profité et profite tous les jours. Stipulé comme une des clauses du Concordat, garantie par le droit des gens non moins que par l'équité naturelle, cette indemnité est une dette et pas autre chose. La perception de cette indemnité ne place donc pas le prêtre dans la situation d'un salarié ni d'un fonctionnaire, et il serait aussi ridicule de lui appliquer l'une ou l'autre de ces qualifications que d'appeler le rédacteur fonctionnaire ou salarié de son débiteur. Il faut qu'on le sache et qu'on cesse de reproduire ce mot et les conséquences qu'on en tire. Mais quand même on voudrait s'autoriser et du mot et de la chose, qu'est-ce que ferait ce salaire? « Le salaire, dit un jurisconsulte docteur on ne révoquera pas l'opinion, surtout dans une question pareille, M. le procureur-général Dupin, le salaire attaché à nos fonctions n'en change pas la nature. Le juge de commerce, qui n'a point de traitement, exerce les mêmes fonctions que le juge civil, qui en reçoit un. Et parmi les agents et les employés que solde le budget, le plus grand nombre n'a pas le caractère de fonctionnaires publics. » Rejetons donc cette objection, qui ne saurait tenir devant le plus léger examen.

Au surplus, « notre conviction, continuerons-nous avec M. Dupin parlant devant la cour de cassation, doit s'attacher à des raisons plus directes et plus fortes dans la nature même des choses. On appelle en général *fonctionnaires publics* ceux qui exercent une portion de la puissance publique par délégation de la loi ou gouvernement dans l'ordre judiciaire, administratif ou militaire. Mais le pouvoir du prêtre a une autre source; ce pouvoir, dans la croyance catholique surtout est de droit divin. Le caractère du prêtre catholique est sacré, il est indélébile... Aussi les fonctions des ministres de tous les cultes, et en particulier du culte catholique, sont purement spirituelles. Ils n'exercent qu'un pouvoir moral, qui dépend uniquement de la foi, sans aucune espèce d'action pour contraindre, car les cultes sont libres. Considérer un prêtre comme agent du gouvernement, ce serait blesser le sacerdoce jusque dans son essence. »

La doctrine que le prêtre n'est pas un fonctionnaire public est donc parfaitement établie. A nos yeux, c'est la meilleure garantie de son indépendance. Si le clergé acceptait un pareil titre, ce serait l'acte de sa servitude

qu'il signerait; s'il se range parmi les agents du gouvernement, « il dépose, comme le disait dès 1828 le jurisconsulte dont nous citons tout à l'heure les paroles, il dépose son caractère divin; ce n'est plus un agent du ciel ayant mission de Dieu pour prêcher la religion, la morale et répandre l'instruction parmi les hommes, c'est une sorte de fonctionnaire, reprenons le mot, c'est un agent du gouvernement, du genre de ceux apparemment qui obéissent aux circulaires, aux injonctions; et, dans ce système, la religion ne serait plus qu'un moyen purement humain. »

Non, ajouterons-nous, le prêtre n'est pas de ces agents qui obéissent aux circulaires et aux injonctions, et nous remercions M. Dupin de lui avoir donné cette leçon, dont il a profité et dont il profitera mieux encore, nous le garantissons.

Disons enfin que cette doctrine a été sanctionnée par trois arrêts de la cour suprême, les 23 juillet et 9 septembre 1831 et le 10 septembre 1836.

Nous n'ignoions pas que dans ces affaires il s'agissait d'appliquer le *droit commun* contre le clergé, et aujourd'hui c'est le clergé qui réclame ce droit commun EN SA FAVEUR. Tant mieux! la théorie n'en est que plus justifiée; on ne pourra pas dire que nous la créons pour le besoin de notre cause, et les tribunaux n'auront qu'un plus beau sujet de faire éclater l'impartialité de leurs arrêts!

Ainsi donc, non! cent fois non! le prêtre n'est pas fonctionnaire public; il ne l'est ni devant le bon sens, ni devant la justice, ni devant la jurisprudence, et M. le curé de Bertrémontiers est sûr de gagner son procès par-devant les magistrats, comme il l'a déjà gagné devant les hommes de foi et de conviction. Félicitons aussi ce respectable prêtre d'avoir eu le courage de demander satisfaction pour l'honneur du sacerdoce outragé dans sa personne, et d'avoir fourni à la cour royale de Nancy l'admirable occasion, que dans sa haute indépendance elle ne laissera pas échapper, de prouver qu'heureusement il y a encore des juges en France!

PRUSSE.

— On écrit à l'*Univers* des Bords du Rhin, le 16 septembre 1844 :

Je vous ai déjà dit dans ma première lettre que notre roi est un protestant sincère; rien donc de plus naturel que son désir de faire quelque chose pour le protestantisme. Le roi est trop instruit et connaît trop bien l'état de dissolution dans lequel se trouve le protestantisme en Allemagne, principalement en Prusse, pour ne pas être pénétré de la nécessité de le réorganiser, si on veut le sauver. L'anarchie religieuse ou plutôt dogmatique des différentes communautés protestantes en Allemagne est parvenue à son comble, et tout protestant sincère doit en convenir. Il serait difficile, sinon impossible, de trouver deux ou trois ministres protestants, choisis au hasard, qui soient entièrement d'accord sur les dogmes fondamentaux de leur religion. Prèsque toutes les hérésies des premiers siècles, ces hérésies dont l'Orient païen comptait des partisans et des défenseurs parmi ceux qui devraient être unis par la foi, s'ils prétendent appartenir à une même communauté religieuse. Vous trouvez parmi ces ministres protestants des gnostiques, des pélagiens, des semi-pélagiens, des nestoriens, des dogmatistes, des ariens et une foule d'autres hérétiques des premiers temps, sans compter ceux qui ont des opinions toutes nouvelles. Je crois ne pas me tromper en affirmant que, placée dans les mêmes circonstances, l'Allemagne protestante présenterait une division religieuse non moins grande que celle des Etats-Unis avec leurs deux ou trois cents sectes. Deux circonstances ont surtout contribué à amener cet état de choses: d'abord l'entière liberté laissée aux diverses facultés de théologie protestante dans les universités de l'Allemagne, où il est permis à chaque membre d'enseigner telles doctrines qu'il veut; puis les essais d'union faits par le feu roi pour fonder ensemble les luthériens les calvinistes, les frères moraves, et d'autres communautés légalement existantes; cette union était et devait être purement extérieure, communauté du culte extérieur, de quelques formes empruntées aux catholiques et du même rit pour l'administration du baptême et de la communion. Quant aux croyances, on en avait fait bon marché; on les abandonnait à chaque individu, de sorte qu'à la même table de communion, des mains du même métal, le luthérien recevait le corps de Notre Seigneur Jésus-Christ, et le calviniste du pain ordinaire.

Notre roi, par sa femme, princesse catholique de Bavière qui a apostasié, doit avoir une connaissance quelconque de l'Église et de la religion catholiques; il devait donc comprendre que pour sauver le protestantisme, il fallait combattre le mal dans sa racine et établir l'unité dans les croyances et dans la monarchie. Là tenaient et tendent encore tous ses efforts et ceux des hommes dont il s'est entouré; or, voici les moyens qu'il a cru devoir prendre pour atteindre le but qu'il se propose.

Quant à l'enseignement théologique, on tâcha d'abord d'en éloigner les rationalistes les plus avancés, les partisans des idées du fameux Strauss, parmi lesquels on compte surtout Bruno, Bauer, Feuerbach et quelques autres dont les noms sont moins connus; ces hommes furent successivement écartés, ou bien on leur mit tant d'entraves, qu'ils furent obligés de se retirer eux-mêmes. Là où la chose n'était pas faisable, là où il ne se trouvait que des rationalistes mitigés, on nomma des hommes orthodoxes, c'est-à-dire des hommes qui admettaient encore la divinité de Notre Seigneur, la révélation, l'Écriture Sainte, comme professeurs de théologie; et on les chargea de réformer l'enseignement théologique. Mais ces messieurs n'eurent presque pas de résultats, car par cela même on sema la division parmi les professeurs, et dans plus d'une localité, par exemple à Königsberg, le nouveau professeur rencontra tant d'opposition de la part des étudiants et

si peu d'appui parmi ses collègues, qu'il dut suspendre ses cours, faute d'auditeurs.

Notre roi ne fut pas plus heureux dans les mesures qu'il voulut prendre à l'effet d'amener l'union dogmatique des deux confessions des luthériens et des calvinistes, et le rétablissement de l'Église protestante par une nouvelle organisation hiérarchique. Pour parvenir à l'union dogmatique on se servit de la presse; des recueils scientifiques traitèrent dès lors des doctrines sur lesquelles différaient les deux confessions; car ce fut des doctrines que l'on s'occupe d'abord. On tâcha de rapprocher les points controversés. Parmi les recueils dont nous parlons, il faut citer en premier lieu la Gazette littéraire de Berlin, *Berliner literarische Zeitung*. Les mêmes questions furent traitées dans des brochures. Mais les rationalistes, justement effrayés de cette campagne ouverte contre eux, combattirent, dans leurs organes habituels ainsi que dans une foule de brochures, et toujours avec une extrême violence, les idées mises en avant par les écrivains du Gouvernement. Une chose servit encore à les exaspérer, ce fut la disgrâce dans laquelle le système philosophique de Hegel, base de leurs opinions théologiques, était tombé. Pour donner une direction plus chrétienne à l'enseignement philosophique, Schelling avait été rappelé de Munich à Berlin, et sa grande renommée lui avait d'abord donné un succès passager. Mais bientôt ses cours furent déserts et les hégéliens, plus outrés encore que leur maître, ourrirent un feu si bien nourri contre Schellings et ses rares partisans, que ceux-ci, qui se trouvaient, au fond, au même point de vue que leurs adversaires eurent le dessous.

Si les essais faits pour amener l'union dogmatique des luthériens et des réformés ont provoqué une si forte opposition de la part des rationalistes, les projets de notre roi de réorganiser l'ordre hiérarchique de l'Église protestante devaient exciter un mécontentement général parmi tous les protestants. En effet, on se souvient encore de ce cri universel de l'Allemagne protestante, lorsqu'elle apprit que le roi de Prusse s'était rendu en Angleterre à l'effet d'opérer un rapprochement entre les protestants d'Allemagne, et l'Église eurent l'épiscopat anglican. L'indignation et l'exaspération parvinrent à un tel point, que non seulement ce projet fut abandonné, mais que l'on se força même de le désavouer. Il était pourtant très sérieux; la part que notre roi prit à l'érection et à l'entretien de l'évêché anglican de Jérusalem en est une preuve palpable. Le voyage du Roi en Angleterre eut une autre suite très fâcheuse, ce fut de le réconcilier avec un homme tristement célèbre dans l'affaire de Cologne, avec M. Bunsen, qui sut gagner sa confiance et qui, appelé à Berlin, eut dès-lors cette confiance toute entière. Bunsen et quelques autres personnages que le Roi avait appelés dans le ministère eurent, à dater de ce jour, une influence prépondérante qui se manifesta bientôt dans la ligne politique suivie à l'égard du radicalisme aussi bien que de l'Église catholique. Je vous dirai là-dessus quelques mots dans une quatrième lettre.

ESPAGNE.

—Les affaires ecclésiastiques en Espagne compliquent singulièrement les affaires politiques de ce pays. Dans le mouvement qui vient d'étonner et d'agiter la Péninsule on a pu juger du rôle que joue encore la grave question des biens ecclésiastiques. On sait que le Cabinet, trois semaines avant la lutte électorale a suspendu la vente de ces biens. Cette flatterie envers le clergé et le parti monarchique a été accueillie par un mépris général. On jette à la face du Cabinet les anciens discours de plusieurs de ses membres ou affidés entre autres de M. Pidal ardent avocat des intérêts de l'Église en 1840, à une époque où ces intérêts se trouvaient rapprochés de ceux du parti modéré. Le *Correo Nacional* continué aujourd'hui par le *Heraldo* moniteur du même parti disait, au temps de la régence d'Espartero: Nous devons déclarer que si le parti conservateur, avec le temps arrive au pouvoir il ne reconstruira ni ne sanctionnera jamais la spoliation du patrimoine des cathédrales, paroisses et collégiales; il ne regardera jamais comme un fait consommé un acte de colère, de rancune, de vengeance; il ne se croira obligé par aucune considération à respecter ce qu'il déclare en ce moment, de la manière qu'il peut, *illégal spoliateur*, marqué du sceau de la plus dure et de la plus évidente usurpation."

Comment des hommes et un parti qui ont tenu ce langage, élevés enfin au pouvoir, ont-ils tardé neuf mois (depuis la chute d'Orozaga jusqu'au mois d'août dernier) à révoquer l'illégalité commise par les progressistes! Comment le ministre Carrasco, coryphée du parti modéré dans le cabinet G. Bravo, a-t-il pu précipiter d'une façon inouïe la vente des propriétés non vendues; comment le cabinet actuel, complice pendant trois mois de ces ventes qu'il qualifiait de sacrilèges, déclare-t-il maintenant la guerre, par l'organe de ses journaux, au plan avoué d'a monarchiques, de revenir sur le gaspillage des biens de l'Église, ou du moins de soumettre au jugement du Saint-Siège la question délicate?

On ne prend pas la peine de développer jusqu'au bout les inconséquences d'un régime révolutionnaire. Mais rapportons quelques faits qui permettront de juger, au point de vue économique, la mesure exécutée par Espartero.

Il y a peu de jours, il était question à Madrid d'un prêt offert au gouvernement par une compagnie de banquiers anglais, à la condition que le décret suspendant la vente ecclésiastique serait rapportée. Voici ce que disait à cette occasion une correspondance de Madrid à une feuille fort peu suspecte de partialité en faveur de l'Église espagnole:

"La proposition des banquiers n'est, au fond, qu'une spéculation très adroite pour frustrer le trésor d'Espagne. Dès l'année 1835, il s'était formé une société de capitalistes étrangers, la plupart anglais, pour acheter les biens

ecclésiastiques. Malgré l'engagement formel de payer comptant les biens acquis, cette société, grâce à la faiblesse et aux sympathies d'Espartero pour l'Angleterre, avait obtenu sursis après sursis, au point qu'elle finit par trouver moyen de ne plus payer qu'avec les revenus des biens qu'elle avait achetés. C'était, comme on voit, une manière d'acquiescer ses dettes sans déier sa propre bourse.

M. Mon, avec la fermeté et l'exactitude qui le caractérisent, fit faire le relevé des sommes qui restent à payer par la société inédue, et acquit la conviction que celui-ci n'avait, depuis neuf ans, payé qu'environ la moitié des biens ecclésiastiques dont elle est en possession. Le ministre des finances, en publiant dernièrement l'ordonnance relative à la suspension de la vente des biens ecclésiastiques, signifia en même temps à la compagnie qu'elle eût à se mettre en mesure de remplir sans délai ses engagements, puisque en cas contraire le gouvernement prendrait les biens qui ne sont pas payés encore.

Pour conjurer l'orage, les capitalistes anglais se sont empressés d'offrir à M. Mon, sous la forme d'emprunt, une subvention de 225 millions de réaux pour être appliquées au culte et au clergé. Les banquiers de Londres se réservent, outre un intérêt de 6 p. 100, une commission de 2 p. 100. Ainsi, non contents d'obtenir un nouveau délai pour le paiement de leurs dettes, les Anglais voudraient négocier un emprunt onéreux pour le gouvernement espagnol.

Comme cela était facile à prévoir, M. Mon a repoussé les offres de la compagnie anglaise, en la sommant de payer ce qu'elle doit, ou de restituer au gouvernement les biens acquis."

Ces faits en disent long sur le genre d'influence exercé en Espagne par l'Angleterre. Les révélations qu'on vient de lire nous instruisent aussi de ce qu'il faut attendre des progressistes, et en particulier d'Espartero, pour la reorganisation des finances et du bien-être matériel de la Péninsule.

ÉTATS-UNIS.

Les Milleristes repentants.—On annonce que certains prédicateurs milleristes tiennent encore bon et assurent ne s'être trompés que de deux semaines pour la fin du monde. D'autres, moins fiers ou moins, sijons viennent de reconnaître en pleine chaire dans leur église de New-York qu'ils s'étaient laissés tromper par de faux calculs et de prétendues révélations *magnétiques*. Ils ont engagé les ouvriers à reprendre leur ouvrage et à attendre la fin du monde quand il plaira à Dieu de la décréter.



AMÉRIQUE.

Détails sur la dernière révolution du Pérou.—Le Pérou aujourd'hui, trois prétendants au pouvoir, trois dictateurs ou présidents comme ils s'appellent, ce sont le général Vivanco, Castilla et Elias. Celui-ci est le dernier venu. Il était préfet du département de Lima et l'allié du général Vivanco dans la lutte que ce dernier soutenait contre son compatriote Castilla.

Le 17 juin Elias assembla la garde nationale et les troupes de la garnison sur la place de Palais, et leur communiqua les motifs qui lui faisaient penser qu'il fallait abandonner le directeur. La multitude applaudit. Il dit qu'avec leur consentement il exercerait le pouvoir suprême jusqu'à la fin de la guerre civile et la réunion du congrès. Il protesta de son dévouement au pays et déclara que son seul but était de reconcilier les partis afin que la nation pût librement faire choix d'un homme digne de la gouverner.

Cette allocution fut bien reçue des troupes et Elias fut proclamé chef du gouvernement, par acclamation. Il publia ensuite un décret qui lui conférait l'autorité suprême et il annonça qu'il allait envoyer des commissaires aux commandans des forces belligérantes, les généraux Vivanco, Castilla et Rufino Echenique, pour leur proposer un arrangement.

Les chargés d'affaires anglais, français et américains, après en avoir conféré avec leurs collègues du corps diplomatique, dont les compatriotes sont également lésés par les mesures arbitraires prises par les parties querellantes, et le blocus déclaré par chacune d'elles sans motifs bien fondés, avaient donné des ordres aux commandans de leurs stations respectives de faire voile au sud, et de notifier aux autorités leur détermination de ne pas reconnaître le blocus des ports le long de la côte. Le nouveau gouvernement en apprenant cette décision, s'est hâté, par un décret, de réouvrir les ports d'Ariéa et d'Iquique qui étaient bloqués par les forces de Vivanco.

Peu de temps après cet acte de condescendance aux remontrances des représentans européens, le port de Callao a été de nouveau fermé par un décret, daté du 31 juin et émanant d'un autre prétendant. Les troupes qui ont pris parti pour Elias sont commandées par le colonel Echenique, on allie et presque son associé; celui-ci a marché, le 4 juillet, contre Lima; mais il trouva la capitale si énergiquement préparée à la résistance qu'il se retira à Matucana où il avait fixé provisoirement son quartier général. Vivanco de son côté, était à Ariquipa, et Castilla à quelques lieues de Lima.

Complot contre les deux frégates mexicaines.—On annonce que les deux frégates à vapeur mexicaines qui sont venues se faire réparer à New-York, vont enfin pouvoir partir, le capitaine Espino étant revenu de la Vera-Cruz, avec l'argent nécessaire pour solder ses dépenses et se remettre en mer. Un journal américain assure, en même temps, que le commodore texien Moore, qui se trouve à New-York et qui est connu par ses mérites maritimes a résolu de capturer les deux frégates aussitôt qu'elles seront sorties des eaux de New-York. Comment pourra-t-il exécuter ce coup de main n'ayant pas un navire à sa disposition? C'est ce que l'on ignore et ce que nous serons curieux d'apprendre.

ESQUISSES MAROCAINES.

Suite et fin.

C'est encore aux idées superstitieuses des Marocains qu'il faut attribuer l'honneur et l'estime que leurs ruines, assez communes dans leurs campagnes, des vieilles cités romaines. Les colonnes renversées, les marbres gisants dans l'herbe, leur causent une extrême peur ; les mauvais génies, les esprits malfaisants ne font-ils pas en pareils lieux élection de domicile ? Avez-vous l'intention de cheminer de Mogador à Méquinez, de Tetuan à Fez ? à la fin d'une pénible journée, lorsque vous irez au hasard loin des chemins tracés, lorsque, harassé de fatigue, le chameau sur lequel vous êtes à cheval sera hors d'état de faire un pas de plus, vous rencontrerez infailliblement des jeunes filles errant çà et là à travers les champs. Des yeux allongés bien au delà des tempes et nullement timides, une bouche épanouie et vermeille comme un bel coïlet, des cheveux d'ébène. Malheureux ! prenez garde, fuyez, ne regardez pas ces séduisantes personnes qui viennent au devant de vous, ou qui se sauvent à votre approche, se cachant de manière à ce qu'on ne les aperçoive que mieux. Ce sont des sorcières, des goules, des démons ! Prêtez l'oreille à cette voix si douce, laissez cette petite main presser la vôtre : soyez sans force devant ce sourire agaçant, devant ce regard si vif, et le lendemain, il ne restera de vous que quelques ossements nettoyés avec un soin qui attestera combien vous avez été du goût de vos nouvelles amies.

Lorsqu'un temps défavorable vient compromettre les récoltes, les Marocains nouent, au sommet des clochers de chaque mosquée, des bandes de papier sur lesquelles sont écrites des oraisons de la main de quelque personnage renommé pour sa sainteté. Ils attachent une grande importance à ces prières qui flottent ainsi au gré du vent, à la face du ciel. Lorsque ce moyen est insuffisant, lorsqu'il a été mis en usage, par exemple, afin d'obtenir de la pluie, et lorsque le ciel conserve imperturbablement l'éclat et la température du métal en fusion, un procédé d'un effet plus certain est mis en usage. On force les juifs à prier sans relâche jusqu'à ce que l'eau si désirée vienne enfin à tomber des nuages. Allah ne se hâte point de se rendre aux prières de ses fidèles enfans ; il aime à écouter leurs supplications ; mais il n'éprouve que du dégoût en entendant la voix des israélites, et pour échapper à l'ennui qu'ils lui causent, il se rend à leurs vœux. Voici ce que vous demandez : taisez-vous, ne me tourmentez plus.—Tels raisonnemens paraissent sans réplique à Fez.

Le plus grand malheur qui puisse arriver à un Marocain, c'est d'être riche ou de passer pour tel. L'empereur condamne aussitôt, sur le plus frivole prétexte, l'individu soupçonné d'opulence à une amende ruineuse. Le malheureux a caché ses piastres, il se dit hors d'état de payer, souvent il dit vrai. Que l'on ait de l'argent ou qu'on n'en ait point, il faut en trouver pour satisfaire les exigences du fisc ; le Maure est torturé jusqu'à ce qu'il avoue où git son trésor ou qu'il meure. Les agens de l'administration des finances de Maroc se montrent aussi ingénieux que barbares dans l'art d'arracher des réponses aux questions qu'ils font à cet égard. On leur doit l'invention de quelques supplices que nous laisserons dans le livre de M. Drummond ; nous citerons seulement l'histoire d'un marchand de Tanger, qui avait eu le courage de résister à divers procédés des plus propres à faire rompre le silence ; il succomba enfin lorsqu'il eut passé plusieurs jours dans une chambre, tête à tête avec un lion affamé. L'homme et le quadrupède étaient également enchaînés ; mais le premier était contraint de se tenir sans cesse dans la position la plus gênante, la plus pénible, sinon les griffes du second pouvaient l'atteindre.

Dans un pays où l'on autorise pareils procédés, il est facile de s'imaginer combien la vie d'un Européen serait peu respectée. Dans les ports de mer, les agens diplomatiques courent parfois des dangers réels. Vouloir pénétrer au loin dans l'intérieur de l'empire, c'est faire le sacrifice de ses jours. Un Anglais, du nom de Davidson, en fit, il y a quelques années, la fatale épreuve : il voulait arriver, par la voie du Maroc, à cette mystérieuse cité de Tombouctou, dont les routes sont jonchées de cadavres européens ; il avait l'énergie physique et morale nécessaires pour semblable entreprise ; il possédait des connaissances médicales grandement utiles au milieu des tribus civilisées auxquelles il fallait se confier : il portait une lettre de recommandation des plus vives du roi d'Angleterre à l'empereur, lettre qui le présentait comme ne se proposant d'autre but que les progrès de la science ; mais il est impossible qu'il entre dans la tête d'un Maure, même du plus instruit, qu'on s'expose à quelque danger dans une autre intention que celle du lucre. L'empereur accueillit l'Anglais d'une manière affable, il lui conseilla de revenir sur ses pas. Davidson s'y refusa, franchit l'Atlas, visita une tribu guerrière de juifs qui vit à l'abri de montagnes presque inaccessibles dans un état d'indépen-

dance ; arrivé sur les confins du désert, il fut tué d'un coup de feu par quelques Bédouins. Tous ses papiers furent détruits, précaution qui semble indiquer que les meurtriers agissaient d'après des ordres occultes. La cour de Maroc n'avait vu, dans l'envoyé de la Société géographique, qu'un espion du gouvernement ; elle n'avait d'ailleurs pas grand'chose à faire pour stimuler le fanatisme des tribus sauvages. La plupart des Maures sont persuadés que tuer un chrétien, c'est accomplir la meilleure des bonnes œuvres : ils regardent les Européens comme occupés sans cesse de complots dirigés contre eux ; ils se souviennent, comme si c'était d'hier, que leurs ancêtres ont été expulsés de l'Espagne. Des familles, descendant des anciens habitans de Grenade ou du Cordoue, conservent encore avec soin les clés des demeures de leurs aïeux, les actes de propriétés de leurs domaines le long du Guadalquivir et Douro ; elles ne doutent pas qu'un jour les belles provinces arrachées aux susulmans ne retombent en leur pouvoir.

Quand aux juifs, fort nombreux dans la Barbarie occidentale, les Maures les maltraitent, les vexent, les pillent, les abreuvent d'outrages, mais ils ne jugent pas qu'ils méritent la peine d'être tués. Ils tiennent, au contraire, à en conserver la race parmi eux ; le gouvernement défend, sous les peines les plus rigoureuses, à toute femme juive de sortir du territoire de Maroc, et, soit dit en passant, plusieurs voyageurs signalent les juives de Tanger comme étant ce qu'il y a de plus beau dans les cinq parties du monde. Une circonstance aussi intéressante mérite d'être officiellement constatée ; elle le sera sans doute. Nulle part les sectateurs de Moïse ne se montrent plus attachés à leurs rites, plus scrupuleux observateurs des prescriptions rabbiniques ; le jour du sabbat, il leur est interdit de toucher de la lumière ou du feu ; une malheureuse jeune fille fut, il y a quelques mois, victime de cette rigueur ; ses vêtemens s'étant enflammés par suite de quelque accident, elle périt en présence de sa famille ; nul ne lui porta secours. On eût craint de transgresser la loi.

Advint un jour une sédition qui mit en danger la vie du sultan Muley Yezed ; ses troupes n'étaient pas payées, sa garde n'avait pas touché de solde depuis six mois ; l'émeute éclata ; le sultan avait, derrière les portes de fer de son palais, de vastes galeries pleines de lingots et d'espèces monnayées, mais il ne lui convenait pas d'y toucher. Il préféra faire décapiter deux ou trois pachas ; on jeta leurs têtes aux rebelles. Cette attention fit quelque plaisir à la soldatesque mutinée ; mais les réclamations ne cessèrent point pour si peu. L'empereur accorda alors, pour tenir lieu de la solde arriérée, vingt-quatre heures de pillage dans le quartier des juifs résidant à Fez. La compensation fut jugée équitable et satisfaisante, les pauvres juifs furent dépouillés jusqu'à la dernière parcelle du moindre atôme en leur pouvoir ; ceux d'entre eux qui n'avaient rien perdirent même ce rien : tous se trouvent ruinés, dans le dénuement le plus complet. On assure qu'à l'heure actuelle, grande est l'alarme dans toutes les synagogues du Maroc ; Muley Abderrahaman pourrait bien songer à quelque mesure semblable pour faire face aux frais de la guerre.

FIN.

G. B.

LE CHATEAU DE WINDSOR.—Il fut construit, il y a sept siècles, par Guillaume-le-Conquérant. Windsor est une charmante petite ville au bord de la Tamise, à sept lieues de l'ouest de Londres, c'est la Versailles de l'Angleterre : son château royal, résidence d'été de tous les souverains depuis Guillaume, la chapelle où se tiennent les assemblées de l'ordre de la Jarretière, la promenade en terrasse de 1,870 pieds de longueur, la forêt de 20 lieues de tour, les sites qui l'environnent, son histoire, tout a concouru pour donner à cette résidence royale la célébrité qu'elle a depuis longtemps.

Locomotion à l'air comprimé.—Ces jours derniers, M. Audrand a recommencé sur une échelle plus considérable, dans la gare du chemin de fer de la rive gauche, ses expériences de locomotion au moyen de l'air comprimé, et ce nouvel essai a paru encore ajouter aux chances de réussite de l'infatigable inventeur. La locomotive, chargée d'air comprimé, a fort bien fonctionné sur un parcours de 2,000 mètres. Dans le système à haute pression de M. Audrand, le réservoir en tôle qui contient la réserve d'air comprimé, serait changé de station en station, comme les chevaux aux relais de poste, et pour le remplir on pourrait faire usage de toutes sortes de moteurs on pourrait utiliser les forces naturelles, une chute d'eau, un moulin à vent, etc. M. Audrand a également essayé un autre système à basse pression qui consiste dans un tube mis en rapport avec une machine fixe chargée de lui fournir l'air comprimé. Ce tube est une étoffe imperméable ; au moyen d'une ingénieuse disposition, il fait mouvoir le remorqueur du convoi. Cette première expérience, sans être décisive, fait concevoir de bonnes espérances.

Isthme de Panama.—Il résulte des études de M. Garella, chargé d'explorer cet isthme que le point de pontage entre les deux océans n'est pas seulement à dix mètres au-dessus du niveau de la mer, comme l'avait annoncé la compagnie franco-grenadine mais bien à cent vingt-cinq mètres ; de telle sorte

qu'au lieu d'une simple tranchée et d'un canal sans écluses, véritable détroit artificiel que l'on avait espéré d'après les nivellemens des ingénieurs de la compagnie il ne faut plus songer qu'à un canal à point de partage, avec plus de soixante écluses réparties sur les deux versans.

Voyageur infatigable.—Un coureur norvégien, qui se trouve dans l'Inde a formé le projet d'aller seul et à pied à la découverte de la source de Nil-Blanc. Il compte être absent quatre mois environ, et prendre la route directe, en traversant les déserts et passant les rivières à la nage. Il parcourt vingt-cinq lieues en douze heures, et peut rester trois jours sans manger et sans boire ne prenant qu'une ou deux goutte d'un sirop, qu'il porte sur lui dans une petite bouteille. Cet homme a déjà fait le voyage de Constantinople à Calcutta et le retour en cinquante-neuf jours. Le sultan lui a donné 2,000 dollars. Il a fait le trajet de Paris à Saint-Petersbourg en treize jours. Il est porteur de certificats des autorités de Calcutta et de Saint-Petersbourg.

Du mouvement religieux en Angleterre, ou les progrès du Catholicisme et le retour de l'Eglise anglicane à l'unité, par un catholique; 1 vol. in-8, chez Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères. Prix. 6 fr. 50 c.

L'histoire des luttes religieuses est sans contredit la partie supérieure des annales de l'humanité: il y a entre elle et le récit des événemens politiques toute la distance qui sépare les intérêts du temps de ceux de l'éternité. A ce titre, le mouvement religieux dont l'Europe est aujourd'hui le théâtre, est certainement le point culminant vers lequel doit se tourner l'attention des hommes d'Etat et des publicistes. Or, nulle part, il ne revêt des caractères plus curieux que dans la patrie d'Henri VIII et d'Elisabeth. Voici en effet près d'un demi-siècle que, réveillée par l'humble invasion de quelques pauvres prêtres exilés de la France par les bourreaux de 1793, la grande Bretagne se sent travaillée profondément, et qu'un insinué plein d'espérances semble la rapprocher de jour en jour de cette unité catholique, hors de laquelle il n'y a pas plus de salut pour les nations que pour les individus. Rien ne saurait donc être plus intéressant que de retracer les phases diverses de ce retour providentiel de l'Angleterre vers le catholicisme, et depuis longtemps pareille étude n'avait été plus digne des méditations du chrétien et des recherches de l'historien. Nous remercions l'auteur d'en avoir fait le sujet de l'ouvrage qui nous occupe, et nous le félicitons du talent avec lequel il s'est tenu constamment à la hauteur de cette noble mission.

Il suffit d'indiquer les principales divisions de cet ouvrage pour en faire comprendre toute la portée. Après avoir jeté un coup-d'œil sur la situation du royaume-uni, et avoir mis la main sur les plaies affreuses qui le dévorent, l'auteur expose les combats qu'ont dû livrer les catholiques pour obtenir leur émancipation; puis il retrace les progrès de la foi et la renaissance de la piété, de la charité, de l'art sous l'inspiration de l'Eglise et sous l'égide de la liberté. La formation et les destinées de l'institut catholique de la Grande-Bretagne, les journaux, les revues, l'influence des catholiques dans l'instruction publique, la terreur qu'inspirent les triomphes de l'Eglise romaine, les obstacles qu'éprouve la réaction religieuse, les prodiges opérés par le R. P. Mathew et les associations de tempérance; telle est la première partie de tableau. A côté se placent l'histoire de l'Eglise anglicane; ses divisions intestines, et surtout le puséisme. Tour à tour le docteur Pusey, ses travaux, ses actes, les procès qu'il a eu à subir, le R. Newman, les docteurs de l'université d'Oxford, la fermentation excitée par leurs doctrines, passent devant les yeux du lecteur. Voici ensuite le développement de la réforme Puséiste, les encouragemens qu'elle reçoit de l'épiscopat anglican, son triomphe sur le parti évangélique, et les heureuses conversions dont s'applaudit le catholicisme. Enfin, l'auteur invoque l'opinion du savant et illustre docteur Wiseman sur les chances de réunion qu'offre l'Eglise anglicane, et il examine avec une grande hauteur de vues les conséquences politiques et sociales qu'aurait pour la Grande Bretagne son retour à l'unité.

A la lecture de ce simple énoncé, on comprend l'intérêt qu'un pareil livre doit inspirer aux hommes qui se préoccupent de l'avenir des nations, et des progrès de notre religion sainte. Ajoutons qu'un style parfaitement pur et élégant, de nobles pensées, de justes appréciations, augmentent le charme de cette histoire. L'auteur s'y élève à de graves considérations sur la situation de l'Angleterre et sur le rôle qu'elle serait appelée à jouer dans les destinées du monde. Nous ne pouvons qu'applaudir de toutes nos forces à un travail aussi utile et aussi important. C'est un beau et honorable début, c'est un engagement sérieux que le catholique prend envers ses frères, et qu'il continuera à accomplir, nous n'en doutons pas, pour la gloire de Dieu et l'édification de tous.

Nous ne ferons qu'un reproche à l'auteur, celui d'avoir, par un sentiment de modestie trop exagérée, caché son nom sous le voile de l'anonyme: quand on a d'aussi excellentes choses à dire, il est bon, il est utile de signer ses œuvres.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.
CHAPELEAU & LAMOTHE,
Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

A LOUER.
PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
S'adresser à l'Evêché.

LE SOUSSIGNÉ venant de recevoir de Londres, un assortiment complet D'OUTILS POUR RELIURE, informe très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes RELIURES de LIVRES dans tout style et à des prix très réduits.

O. BFAUCHEMIN,
Rue Notre Dame, No. 114.

AVIS IMPORTANT.

LE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY appelle sérieusement l'attention des habitans des townships de l'Est du Bas-Canada en général aux conditions très avantageuses des excellentes terres dans toutes les sections de cette belle partie de la province, qu'on peut maintenant à se procurer. La Compagnie offre en vente, sans réserve, toutes leurs TERRES avec des titres incontestables, sur un CRÉDIT de QUATORZE ANNÉES, requérant seulement l'intérêt annuel pour les dix premières années, et SANS AUCUNS PAYEMENS à la RENTRÉE, aux prix varians de dix chellins par acre, selon la situation.

La Compagnie desire particulièrement faire envisager les avantages de ses offres, aux jeunes gens de cette portion de la société, qui sont en état de s'établir eux-mêmes dans le voisinage de leurs parents et amis, plutôt que de laisser tous leurs anciennes associations, pour chercher une existence incertaine dans les régions éloignées de l'Ouest.

La Compagnie ouvre maintenant un nouvel établissement à Metcalfe, dans le township de Roxton, sous la surintendance locale de Alexander Rea, Ecr., où on peut se procurer les terres à la distance de cinquante milles de Montréal, et au delà de trente milles de navigation en bateau à vapeur de cette cité et de Québec, ainsi que du Lac Champlain et de New-York. Cet établissement avec ses terres adjoignantes, comprenant environ 100,000 ou 150,000 acres, offre un avantage très favorable à la grande population des seigneuries canadiennes depuis Sorel jusqu'à la ligne provinciale; on y parvient facilement par de bons chemins au delà de sept milles de Metcalfe; et un bon chemin est maintenant en construction pour communiquer aux dites seigneuries, ce qui fera une communication très avantageuse quand il sera complété depuis la rivière St. François à Montréal, distance d'environ 75 milles. Dans toutes autres sections des townships de l'Est, la Compagnie a à vendre de très BONNES TERRES faciles d'accès et convenables pour les émigrés ou autres.

Les applications doivent être adressées à A. T. GALT, Ecuier, Commissaire de la compagnie à Sherbrooke, et aux agens suivans:—

- R. A. Young, Ecuier, N. P. Québec.
- James Court, Ecuier, Montréal.
- Smith Leith, Ecuier, Port St. François.
- Alexander Rea, Ecuier, Metcalfe, Roxton.
- Horace Lyman, Ecuier, Granby.
- David Wood, Ecuier, Shefford.
- L'hon. P. H. Koulton, Brome.
- Thomas Tait, Ecuier, Melbourne.
- John Wadleigh, Ecuier, Kingston.
- J. L. Marler, Ecuier, Drummondville.
- Joshua Fos, Ecuier, Eaton.
- Thomas Gordon, Ecuier, Compton.
- P. Hubbard, Ecuier, Standstead.

La compagnie a aussi obtenu la permission de référer à
L'hon. T. C. Aylwin, M. P. P. Québec.
D. M. Armstrong, M. P. P. Berthier.
Dr. Bouthiller, M. P. P. St. Hyacinthe.

Et généralement aux principaux Messieurs d'influence dans le Canada Est.

Sherbrooke, 28 août 1844.

Les journaux anglais et français dans Montréal et Québec, sont requis d'insérer l'annonce ci-dessus, une fois par semaine, jusqu'à contre ordre.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 0d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 10d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 1s. 0d.
Chaque insertion subséquente, 10d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.